

DE ROUBAIX-TOURCOING

Les Sinistrés aux prises avec les lenteurs administratives

Sur notre proposition, motivée, le Conseil général du Nord, dans sa récente session d'avril, a émis le vœu que conformément à l'article 43 de la loi du 17 avril 1919, sur les réparations des dommages causés par les faits de la guerre, des mesures soient prises pour que plus de diligence soit apportée au règlement des dommages de guerre dus aux sinistrés.

Certes, nous ne sommes pas nés au point de nous faire illusion sur l'efficacité des mesures prises par la haute administration à la suite de délibérations de cette sorte, mais tout de même, je puis bien dire qu'on ne prend trop à son aise vis-à-vis des sinistrés, surtout des petits, qui n'ont pas la faveur de pouvoir compter sur des avances importantes et renouvelées.

Le paragraphe 1er de l'article 43 de la loi précitée stipule que lorsqu'une décision définitive est intervenue au sujet d'une ou plusieurs catégories de dommages énoncés à l'article 2 ou pour des dommages visés à l'article 15, chacun des extraits délivrés à l'intéressé, conformément à l'article 41 est, sur sa demande, échangé dans le délai de deux mois et par les soins du ministre des Finances, contre un titre constatant le montant de la somme allouée pour la réparation de la perte subie.

Le dernier paragraphe prévoit en outre que dans le délai de deux mois, il est remis un titre spécial en échange de l'extrait de la décision définitive. Or, que se passe-t-il généralement dans la pratique ? Le sinistré, qui a déjà trop attendu sa convocation devant la commission cantonale, doit encore attendre, à son grand désappointement, non pas deux mois, comme dit la loi, mais six mois, huit mois, un an, la délivrance de ses titres de créances. Plus qu'un an, car il faut attendre, dans le délai de deux mois, le règlement de son dommage, ce qui n'est pas un premier acompte. Il établit sa demande, il y joint ses factures de réparations, mais là encore, il se passe quelque temps avant qu'il ne soit avisé d'un commencement de satisfaction lui soit donné.

Il a, sur son bureau, plusieurs lettres récentes. J'en extrais une : c'est le son de cloche de toutes les autres.

« Monsieur le Député, « Permettez-moi, je vous prie, d'avoir recours à votre haute bienveillante intervention pour ce qui suit : « J'ai huit enfants avec moi, plus un mari, soit un ménage de dix personnes. « Le 6 mars 1921, c'est-à-dire depuis un an et deux mois bientôt, j'ai fait une demande d'acompte en payant à M. le Préfet 18 quintaux et un litre, j'ai plusieurs fois rappelés cette demande et j'attends toujours ».

Il faut bien avouer que ces lenteurs sont excessives et cela vaut aux élus, sénateurs et députés, un grand nombre de requêtes très justifiées d'ailleurs, que chacun, j'en suis convaincu, transmet à l'administration, non pas dans l'intention d'obtenir un tour de faveur, un passe-droit au détriment des autres, mais pour rappeler que la loi est trop largement tenue en sommeil, que ses prescriptions sont trop méconnues et qu'ainsi les sinistrés se trouvent aux prises avec les lenteurs désespérantes d'une administration qui ne s'en fait pas.

Un fait entre beaucoup d'autres : Il y a quelque dix mois, il fut décidé la décentralisation du service départemental, chargé d'établir les réquisitions de paiement d'acomptes sur titres de créance, installé à la Préfecture. Chaque sous-préfecture devait désormais assurer ce service pour les sinistrés ressortissant de l'arrondissement. La mesure était bonne.

Je ne sais exactement ce qui s'est passé à ce sujet dans toutes les sous-préfectures, mais à Douai, alors que le service organisé allait débiter et pensait n'avoir à s'occuper que des demandes et dossiers déposés par les sinistrés, à partir du jour de son installation, la sous-préfecture recevait des sinistrés de Lille, près de vingt mille dossiers poussiéreux et retardataires. Avez-vous pour débiter, ce fut là un bel embouteillage et qu'avec de semblables méthodes de travail, les sinistrés doivent s'armer de patience.

L'Administration ferait bien de prendre au sérieux le vœu émis par le Conseil général du Nord.

Deux vieux rentiers ont été assassinés

Cet horrible crime de voleurs s'est déroulé pendant la nuit

Un crime odieux vient d'être découvert à Luxembourg. Au premier étage d'une maison de la rue Porte-Neuve, habitait les époux Lefèvre-Erpeldinge, deux septuagénaires qui vivaient, très retirés, de leurs rentes.

Les Souverains anglais dans le Pas-de-Calais

M. MILLERAND VIENDRAIT LES SALUER A ARRAS

Le roi et la reine d'Angleterre arriveront jeudi soir, à 18 heures 10, à Popinghe et seront en gare d'Hazebroeck vers 18 h. 30. Ils passeront la nuit dans leur train et visiteront vendredi matin les châteaux briques de Vinny et de Notre-Dame-de-Lortie.

Les trois suicides manqués d'un mari jaloux et meurtrier

Depuis un an et surtout depuis 3 mois, les époux Latreuille, demeurant à Thénac, près de Saintes, âgés de 38 et 28 ans, vivaient en mauvaise intelligence. Le mari, très jaloux, avait reçu une lettre anonyme dénonçant la prétendue inconduite de sa femme.

Nouvelle arrestation à Paris d'un communiste russe

Une nouvelle arrestation a été opérée par la sûreté générale, sur mandat de M. Jousselin, juge d'instruction, dans l'affaire d'espionnage communiste, où sont inculpés : Russe Julien Oustymichouk, dit Beltemp, et Coudon, dit Méric.

La plus petite commune de France ne compte que deux habitants

LES DIX ÉLECTEURS INSCRITS EN SONT LES ELUS MUNICIPAUX Toulon, 10 mai. — Dans l'arrondissement de Toulon, à 30 kilomètres de Marseille, se trouve la commune de Riboux, considérée comme étant la plus petite de France, au point de vue démographique. Actuellement sa population s'élève à deux habitants, deux fermiers, et elle compte dix électeurs inscrits, dont huit n'habitent pas la commune.

Le temps d'aujourd'hui

ASSÈZ BEAU MAIS NUAGEUX. Vents de Nord modérés. Assez belle journée. Bâillement plus fraîche la nuit. Le minimum de température sera d'environ 6°.

À LA CONFÉRENCE DE GENÈS

Les Soviets étaient intransigeants mais... ils ajournent leur réponse

Ils exigeaient la reconnaissance du principe de la nationalisation et un milliard de dollars de crédits

Genève, 10 mai. — La réponse des Soviets au memorandum a été renvoyée à 10 heures 30, au secrétariat de la Conférence. A 13 heures, la délégation russe n'en avait pas encore donné connaissance.

La réponse ajournée

Genève, 10 mai. — Un nouveau coup de théâtre vient de se produire. A la suite d'un long entretien que M. Teichgraber a eu au début de l'après-midi avec M. Schanzer, ministre des Affaires étrangères d'Italie, la délégation russe, qui devait rendre publique à 3 heures sa réponse au memorandum, a fait savoir peu avant qu'elle en ajournait la communication.

L'accord des Pétroles

D'après un message Central News de la Haye, le grand journal hollandais « Het Vrijland » vient de publier les clauses de l'accord qui est intervenu, dit-il, entre la Russie soviétique, le groupe Royal Dutch et le groupe Anglo-Persian des pétroles.

Le Problème des Réparations sera-t-il résolu par ce projet d'emprunt international ?

Paris, 10 mai. — Une conférence doit se réunir le 23 mai pour étudier la possibilité d'un grand emprunt international basé sur les réparations dues par l'Allemagne. Cette conférence ne comprendra que des financiers expérimentés et l'Amérique y sera officiellement représentée par M. J. Pierpont-Morgan.

Ceux qui préféraient

La bonne volonté des pétroliers, surtout des pétroliers américains, est vraisemblable. D'après les renseignements puisés à bonne source, le public des Etats-Unis souscritrait à un grand emprunt international, s'il avait la certitude d'aider ainsi à un relèvement économique de l'Europe et de résoudre les problèmes des réparations. Les Germains-Américains apporteraient leur argent par sympathie pour leurs anciens compatriotes.

Les garanties allemandes

Au sujet des garanties efficaces que l'on peut espérer de l'Allemagne, une haute personnalité touchant à la commission des réparations, a fait à un de nos confrères les déclarations suivantes : « Un emprunt ne peut réussir que s'il y a des garanties certaines, c'est-à-dire un fonds de richesse qui sera la contre-partie de l'emprunt. C'est le point de vue que le gouvernement allemand fera tous ses efforts pour faciliter une chose qui l'intéresse au plus haut point. L'Allemagne peut apporter comme garanties, ses chemins de fer, ses usines, ses domaines. C'est probablement ce qu'elle offrira. Cela suffira-t-il aux neutres ? Ne voudra-t-elle pas que l'Amérique, qui se réserve les grandes banques allemandes, qui se réservent alors les garanties efficaces. »

Le Nouveau Régime des Retraites Ouvrières

D'importantes modifications ont été apportées à la loi

Le service départemental des Retraites Ouvrières et Paysannes de la préfecture du Nord nous prie d'insérer la note suivante : « Des modifications importantes viennent d'être apportées à la loi des R.O.P. par la loi du 18 avril 1922 qui élève les taux maximaux de salaires fixés par ses articles 10 et 26 qui avaient déjà été modifiés par la loi du 20 décembre 1918. « Ces dispositions nouvelles, tout en élargissant le cadre des bénéficiaires de la loi permettent également de maintenir définitivement sur les listes de l'assurance un certain nombre de salariés susceptibles d'en être radiés en raison de la hausse de leurs salaires. « La loi du 18 avril 1922 a tout d'abord élevé de 5.000 francs à 10.000 francs le chiffre de la rémunération annuelle permettant aux salariés de bénéficier de l'assurance obligatoire et porté de 6.000 à 12.000 francs, le chiffre du salaire annuel au-dessus duquel les salariés cessent de pouvoir participer aux avantages de l'assurance facultative. « En outre, pour éviter par la suite, soit un changement de catégorie, soit une interruption dans leur assurance aux salaires dont la rémunération pourrait dépasser

Le mariage difficile d'une infirmière belge

Elle commença par être condamnée à mort à Lille...

New-York, 10 mai. — Un soldat français, Camille Asp, s'éprit pendant la guerre, d'une infirmière belge, Mlle Laure Galle. Un projet de mariage fut formé; mais la jeune fille resta à Lille après le départ du soldat. Elle y fut arrêtée ensuite comme espionne par les Allemands pour avoir donné abri à deux officiers français. Condamnée à mort, elle fut graciée, en raison du scandale provoqué peu de temps auparavant par l'exécution de miss Cavell.

Le prix du Pain taxé à Paris

LES BOULANGERS VOULENT LE PORTER A 1 FRANC 10 LE KILO

Paris, 10 mai. — Avant d'avoir hier soir que les boulangers avaient décidé de porter le prix du pain à 1 fr. 10 le kilo à partir du 12 mai, M. Chéron, ministre de l'Agriculture, a convoqué immédiatement le préfet de la Seine et le directeur de l'approvisionnement de Paris, pour s'entretenir avec eux de la question. Ils sont tombés d'accord pour juger injustifiée une hausse de 10 centimes par kilo (la note communique à ce sujet ne dit pas si une majorité de boulangers serait au contraire juste et approuvée).

Le Crime affreux d'un amoureux de 16 ans

A LA SORTIE DE L'ECOLE IL FUSILLA UNE FILLETTE DE 14 ANS

Stax, 10 mai. — Le jeune Nicolas Guélin, âgé de 16 ans, ayant attendu une jeune fille de 14 ans, dont il était amoureux, Mlle Pezzi à 16 heures, à la sortie de l'école, a tiré sur elle un coup de fusil Lebel, qui l'a atteint en pleine poitrine.

Un homme est resté 54 ans sans dormir

New-York, 10 mai. — William Warney de Pittsburg, vient de mourir à 82 ans, après avoir vécu 54 années sans dormir une seule minute, ce fait inhabituel de passer sa nuit dans un fauteuil, mais il ne perdit jamais entièrement conscience.

Un ex-colonel russe fraudait de la "coco"

Olek Kotinsky, 43 ans, ancien colonel de cosaques, né à Litvick, trouvé porteur, à son entrée en France, à Jeumont, de chlorhydrate de cocaïne, a été arrêté. Cet officier a servi comme capitaine sous les ordres du grand duc Michel, et comme colonel, dans l'armée Wrangel.

Les mines de Courrières ont fait cinq millions de bénéfices

Les bénéfices de l'exercice 1921, des Mines de Courrières, s'élevaient à 5.241.403 francs et seraient intégralement reportés au nouveau. Au bilan, l'actif disponible ou réalisable serait de 213.622.112 fr. et les obligations de 36.675.002 francs.

DES GROS LOTS FONCIERS ET COMMUNALES 1917

Le numéro 1.240.739 gagne 250.000 francs. Le numéro 1.181.733 gagne 50.000 francs. Le numéro 589.663 gagne 25.000 francs. Les dix numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs : 324.479, 1.663.830. Les dix numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs : 206.024, 316.776, 481.269, 572.734, 1.136.887, 1.284.781, 1.579.242, 1.811.748, 1.950.630, 1.955.171. COMMUNALES 1920 Le numéro 307.394 est remboursé par un million. Le numéro 282.905 est remboursé par 100.000 francs. Le numéro 1.956.561 est remboursé par 50.000 francs. Le numéro 1.487.095 est remboursé par 10.000 francs et les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 francs : 968.809, 1.302.516.

Plaie cicatrisée

Le chômage se meurt en France

L'horrible et coûteuse lepre du chômage étendit sur la France depuis mai 1920 et menaçait d'anéantir son activité productive, est heureusement en voie de complète guérison. Il est même permis d'espérer qu'elle n'existera bientôt plus qu'à l'état de mauvais souvenir. Des statistiques officielles viennent appuyer notre assertion avec la convaincante démonstration des chiffres.

Le prix du Pain taxé à Paris

LES BOULANGERS VOULENT LE PORTER A 1 FRANC 10 LE KILO Paris, 10 mai. — Avant d'avoir hier soir que les boulangers avaient décidé de porter le prix du pain à 1 fr. 10 le kilo à partir du 12 mai, M. Chéron, ministre de l'Agriculture, a convoqué immédiatement le préfet de la Seine et le directeur de l'approvisionnement de Paris, pour s'entretenir avec eux de la question.

Le Crime affreux d'un amoureux de 16 ans

A LA SORTIE DE L'ECOLE IL FUSILLA UNE FILLETTE DE 14 ANS Stax, 10 mai. — Le jeune Nicolas Guélin, âgé de 16 ans, ayant attendu une jeune fille de 14 ans, dont il était amoureux, Mlle Pezzi à 16 heures, à la sortie de l'école, a tiré sur elle un coup de fusil Lebel, qui l'a atteint en pleine poitrine.

Un homme est resté 54 ans sans dormir

New-York, 10 mai. — William Warney de Pittsburg, vient de mourir à 82 ans, après avoir vécu 54 années sans dormir une seule minute, ce fait inhabituel de passer sa nuit dans un fauteuil, mais il ne perdit jamais entièrement conscience.

Un ex-colonel russe fraudait de la "coco"

Olek Kotinsky, 43 ans, ancien colonel de cosaques, né à Litvick, trouvé porteur, à son entrée en France, à Jeumont, de chlorhydrate de cocaïne, a été arrêté. Cet officier a servi comme capitaine sous les ordres du grand duc Michel, et comme colonel, dans l'armée Wrangel.

Les mines de Courrières ont fait cinq millions de bénéfices

Les bénéfices de l'exercice 1921, des Mines de Courrières, s'élevaient à 5.241.403 francs et seraient intégralement reportés au nouveau. Au bilan, l'actif disponible ou réalisable serait de 213.622.112 fr. et les obligations de 36.675.002 francs.

DES GROS LOTS FONCIERS ET COMMUNALES 1917

Le numéro 1.240.739 gagne 250.000 francs. Le numéro 1.181.733 gagne 50.000 francs. Le numéro 589.663 gagne 25.000 francs. Les dix numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs : 324.479, 1.663.830. Les dix numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs : 206.024, 316.776, 481.269, 572.734, 1.136.887, 1.284.781, 1.579.242, 1.811.748, 1.950.630, 1.955.171. COMMUNALES 1920 Le numéro 307.394 est remboursé par un million. Le numéro 282.905 est remboursé par 100.000 francs. Le numéro 1.956.561 est remboursé par 50.000 francs. Le numéro 1.487.095 est remboursé par 10.000 francs et les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 francs : 968.809, 1.302.516.

Une mère de famille Caudrésienne s'est pendue et ouvert le ventre

Un drame affreux, qui s'est déroulé mercredi matin, a provoqué à Caudry une vive émotion. Une mère de cinq enfants en bas âge (le plus jeune a trois ans), Mme Bracq, née Lemaitre, âgée de 35 ans, descendant rue de Cambrai, 44, qui avait déjà essayé de se pendre, s'est plongé un couteau dans le ventre, se faisant une horrible blessure.

Le horrible suicide d'une neurasthénique

Déjà plusieurs fois, Mme Lemaitre, qui souffrait d'une neurasthénie aiguë, manifestait des idées de suicide. Dimanche matin, la malheureuse se pendit à l'aide d'un fil de fer. L'asphyxie fut assez lente à se produire et un voisin, entrant à l'improviste, détacha le fil de fer. Mme Bracq fut rapatriée à la vie. Au docteur Herlemont, qu'on était allé chercher et qui lui prodigua ses soins, elle déclara : « Il fallait me laisser mourir, j'en ai assez de la vie ; d'ailleurs, je recommencerais. Et la pauvre femme ne put s'empêcher d'ajouter un mot qui fut prononcé, se la plongeant dans le ventre.

Une grève de mineurs allemands

Berlin, 10 mai. — A la suite d'un incident survenu à la suite des fêtes du 1er mai, les ouvriers de plusieurs mines du district de Dortmund se sont mis en grève. Le nombre des grévistes est actuellement de 20.000 environ. Les syndicats mineurs cherchent à localiser ce mouvement et, d'autre part, des pourparlers en vue de la conciliation ont été tentés.